

26 B LABARTHE  
Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 32 Place des Martyrs de la Résistance 33000 Bordeaux  
En cours de formation

<b>LISTE DES SOUSCRIPTEURS</b>
--------------------------------

Identité ou désignation des Souscripteurs	Nombre d'actions souscrites	Montant des souscriptions
<b>Société CL FAMILY</b> Société civile  au capital de 1 916 800 euros Siège social : 32 Place de la Résistance 33000 Bordeaux 892 323 502 RCS BORDEAUX	100 actions de 10 euros de valeur nominale	1 000 euros
<b>Total</b>	100	1 000 euros

Le présent état qui constate la souscription de 100 actions de 10 euros de valeur nominale de la société 26 B LABARTHE, ainsi que le versement de la somme de 1 000 euros correspondant à la totalité du capital social à hauteur de 100 % du nominal desdites actions, est certifié exact, sincère et véritable par Monsieur Philippe CURUTCHET en qualité de gérant de la société CL FAMILY, fondatrice de la société 26 B LABARTHE.

#### SIGNATURE ELECTRONIQUE

Le déclarant reconnaît avoir été informé que la signature de la présente Liste de souscripteurs peut intervenir par voie de signature électronique au sens des dispositions du Code Civil. A ce titre, le déclarant reconnaît avoir accepté ces modalités de signature ainsi que leurs conséquences en toute connaissance de cause, conformément aux dispositions des articles 1366 et suivants du Code Civil, par l'intermédiaire du prestataire de services « YOUSIGN », lequel service est conforme au règlement eIDAS (UE) 910/2014, qui assurera la sécurité et l'intégrité des copies numériques de la présente Liste de souscripteurs, conformément aux lois sur la signature électronique.

Le déclarant reconnaît notamment que conformément aux dispositions de l'article 1366 du Code Civil, la mise en œuvre de cette signature électronique constitue la manifestation de son consentement exprès à la présente Liste de souscripteurs et accepte que ladite signature électronique soit considérée comme sa signature valable et comme une preuve au sens des dispositions précitées.

Le déclarant reconnaît avoir été informé, et accepte que, conformément aux dispositions de l'article 1366 du Code Civil, il ne pourra pas contester la recevabilité, la validité ou la force probante des éléments sous format ou support électronique précités, sur le fondement de quelque disposition légale que ce soit et qui spécifierait que certains documents doivent être écrits ou signés pour constituer une preuve. Lesdits éléments seront recevables, valables et opposables de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force probante que tout document qui serait établi, reçu ou conservé par écrit.

Le déclarant reconnaît et garantit qu'il a maintenu le contrôle vis-à-vis de tous tiers sur l'entier processus de signature électronique ainsi que sur les moyens mis en œuvre lors du processus, garantissant que lui seul a pu être à son origine.

En outre, conformément aux dispositions de l'article 1375 du Code Civil, l'obligation de remise d'un exemplaire original papier au déclarant n'est pas nécessaire comme preuve des engagements et obligations du déclarant à la présente Liste de souscripteurs. La remise d'une copie électronique de la présente Liste de souscripteurs directement par « YOUSIGN » au déclarant constitue une preuve suffisante et irréfutable des engagements et obligations du déclarant à la présente Liste de souscripteurs.

La société CL FAMILY  
Représentée par Monsieur Philippe CURUTCHET